

INFORMATIQUE : La tendance du "backsourcing" gagne la France

Après la mode de l'externalisation, celle de la réinternalisation (backsourcing) est-elle en train de poindre ? Selon Documental, 20 % des DSI ont déjà partiellement réinternalisé des processus sous-traités. Cette tendance se focalise sur quelques fonctions.

La tendance au "backsourcing" est avérée dans le monde anglo-saxon et déjà une réalité en France pour 20 % des DSI interrogés par Documental, observatoire indépendant et spécialisé dans les technologies de l'information, lors d'une récente étude réalisée auprès de 60 directeurs informatiques français. Pour Christophe Deshayes, président de Documental, « c'est la démonstration que dans un même secteur, deux entreprises différentes envisagent et vivent surtout une réalité de l'externalisation finale-

ment très différemment l'une de l'autre. L'idée qu'il existe un sens historique au mouvement d'externalisation que toutes les entreprises devraient suivre n'est qu'une posture idéologique qui se fissure... Mais précisons tout de suite qu'un hypothétique discours qui tendrait à prôner la généralisation des opérations de backsourcing n'aurait pas beaucoup plus de fondement ». La réinternalisation partielle se focalise dans ce cas sur quelques fonctions. Par exemple, le développement d'applications, le service aux utilisateurs, l'architecture ou la gestion de la sécurité. Dans cette hypothèse, il ne s'agit pas d'une remise en cause stratégique, comme c'est souvent le cas chez les Anglo-Saxons, mais d'une reconsidération opérationnelle du problème, l'analyse des résultats en termes de coûts et de réactivité justifiant un tel retour.

Ce sont en général des résultats décevants qui expliquent ces cas de réinternalisation. Les coûts sont particulièrement montrés du doigt. Après une première année où les économies sont réelles, les coûts explosent littéralement selon plusieurs DSI. C'est notamment

le cas des coûts informatiques qui évoluent rapidement. Les avenants les font vite monter et la réinternalisation est alors vécue comme un moyen efficace de les ramener à plus de raison. Contrairement à leurs homologues anglo-saxons, les DSI français rejettent l'infogérance globale. En effet, 81 % d'entre eux estiment que l'informatique dans son ensemble n'est pas un candidat naturel à l'externalisation tandis que 17 % en admettent l'éventualité mais la réservent à des cas bien particuliers.

Externalisation à la française

Pour autant, les DSI français ne rejettent pas le principe de la sous-traitance informatique, bien au contraire. Ils plébiscitent l'externalisation, mais sur des sous-ensembles bien précis et surtout spécifiques. Ainsi l'hébergement de sites web (75 % des réponses) et la gestion des télécoms (73 % des réponses) font-ils figure de candidats parmi les plus légitimes à une externalisation, d'après les DSI. Toutefois, même dans ces cas, un quart des répondants estiment qu'il existe cer-



" L'idée qu'il existe un sens historique au mouvement d'externalisation que toutes les entreprises devraient suivre n'est qu'une posture idéologique qui se fissure. "

Christophe Deshayes,
Documental

Documental

- Société indépendante créée en 1996 qui a pour ambition d'aider les entreprises à prendre du recul sur les évolutions de l'informatique, des technologies mais aussi des usages.
- Une banque d'informations accessibles par Internet
- Organisation et animation de conférences, de forums et d'universités sur l'informatique.

taines raisons et certaines situations pour préférer une internalisation de ces activités. Il n'y aurait donc pas de domaine réservé. Sur la soixantaine de DSI interrogés, 86 % déclarent avoir déjà pratiqué personnellement l'externalisation et 73 % d'entre eux gèrent actuellement une informatique externalisée, du moins en partie. Pour ceux-là, il s'agit dans l'immense majorité des cas (83 %) d'une externalisation sélective (une fonction informatique précise) contre 17 % pour une externalisation partielle (toute l'informatique d'une partie de l'entreprise). H. E. B. ■